



# Il faut faire cesser les provocations et la répression policières !

Pendant le congrès de la CGT à Marseille, **le gouvernement et les médias complices** stigmatisaient la CGT dont l'une des organisations avait osé publier une affiche dénonçant la répression et les exactions policières. Ils prétendaient avoir pris la CGT en flagrant délit de propagande « anti-flic » et **espéraient ainsi ternir l'image de la CGT et affaiblir le mouvement déterminé de rejet de la loi « Travail El Khomri »** contre lequel ses forces sont fortement mobilisées pour en obtenir le retrait.

Pourtant, au fil des jours de grève et de manifestations de plus en plus rapprochés, le gouvernement fait bien la preuve d'une **stratégie de la tension et de la peur** concertée au plus haut niveau de l'État. Il ne fait aucun doute qu'il instrumentalise les forces de police non pour protéger les populations, voire les manifestants, comme il aime à le répéter mais **pour étouffer la contestation et la colère** de centaines de milliers de travailleurs et de jeunes qui refusent de voir remises en cause les garanties collectives qui les protègent encore des **appétits carnassiers du patronat**, lequel a pour objectifs de ramener le monde du travail sous le **talon de fer du capital** à l'époque de *Germinal*.

**La prolongation à l'infini de l'état d'urgence**, sous le prétexte à présent d'assurer la sécurité de compétitions sportives internationales, permet de justifier le maintien d'une pression et d'une répression policière autant que judiciaire destinées à museler la voix des travailleurs qui s'opposent à **l'inversion de la hiérarchie des normes** et au retour aux conditions sociales du 19<sup>e</sup> siècle.

**Omniprésence policière casquée et armée** encadrant les manifestations tout le long des parcours, manifestations se terminant dans des culs-de-sacs bloqués par les forces de police et créant de véritables souricières destinées à piéger les manifestants, violence des charges sans sommation ni discernement, interpellations et arrestations arbitraires de militants syndicaux pris pour cibles dans les regroupements ou manifestations, matraquages, tir tendu de *flash-balls* ou de *LBD 40/46* occasionnant des blessures irréversibles, sont autant de **preuves accumulées jour après jour des intentions réelles du gouvernement** et de ses représentants en régions.

**Depuis plusieurs semaines, des camarades sont interpellés et arrêtés.** Le 28 avril encore, des syndicalistes ont été arrêtés et déférés en comparution immédiate devant le tribunal de Bobigny dès le lendemain pour des accusations fantasmées. À travers eux, c'est l'engagement syndical qui est visé et après les menaces de condamnations qui planent sur nos camarades d'*Air France* et de *Goodyear*, ce sont toutes les actions syndicales que le gouvernement veut criminaliser. Comme l'avait fait en son temps Jules Moch, ministre de l'Intérieur socialiste qui avait lancé l'armée contre les mineurs CGT en grève en 1948 au prétexte qu'il s'agissait d'une « grève insurrectionnelle », **le gouvernement socialiste actuel veut écraser la contestation** en faisant accroire, avec l'appui des médias complices, que les manifestations contre le projet de loi El Khomri-Valls-Hollande seraient peuplées de « dangereux casseurs ».

Mais, si avec l'aide des médias, le gouvernement et le ministère de l'Intérieur tentent de persuader l'opinion publique que tous les manifestants ou le plus grand nombre d'entre eux sont des « casseurs », **la réalité du terrain est toute autre.**

En réalité, la stratégie de la tension entretenue par le gouvernement qui consiste à mettre le dispositif policier au plus près des manifestations, voire en leur sein, crée artificiellement des situations de contacts directs avec les manifestants où, à tout moment, tout peut être prétexte à un affrontement susceptible de dégénérer. Et, dans ce cas, la confrontation est particulièrement inégale et en défaveur de celles et ceux qui veulent clamer leur opposition à la politique gouvernementale. C'est ce que l'on appelle traditionnellement dans le mouvement ouvrier une provocation policière. **Le but est d'intimider, de diviser et de stigmatiser une protestation populaire légitime.** C'est très précisément ainsi que s'est déroulée la manifestation du 1<sup>er</sup> mai à Paris. C'est le droit de manifester qui a été remis en cause ce jour là et chaque manifestant a été conscient de la tentative avortée des forces de police d'empêcher le déroulement de la manifestation jusqu'à la place de la Nation.

**En opposant la violence à la jeunesse et aux salariés qui défendent les acquis sociaux durement conquis par le mouvement ouvrier, le gouvernement socialiste achève de tourner le dos à cet héritage : c'est sa propre sortie de l'histoire qu'il scelle ainsi.**

- ▶ Nous ne nous soumettrons pas aux **entraves exercées par ce gouvernement au droit constitutionnel** de manifester pour faire connaître son opposition ou pour dénoncer un projet de loi funeste aux intérêts des travailleurs de ce pays.
- ▶ Nous n'acceptons pas les atteintes aux droits constitutionnels fondamentaux : celui de se syndiquer, l'exercice de la liberté d'expression et le droit de grève.
- ▶ Nous exigeons le **respect des droits fondamentaux humains**, sans conditions ni restrictions, et exigeons la levée de toutes les sanctions **ainsi que l'abandon de toutes les poursuites** engagées à l'encontre des personnes interpellées lors des manifestations.
- ▶ **Nous ne laisserons pas criminaliser l'action syndicale et nous ne nous laisserons pas impressionner** par les tentatives du gouvernement de faire taire notre revendication pour le retrait de la loi travail.

La CGT FERC Sup appelle tous les enseignants, personnels Biatss et étudiants à résister à cette pression odieuse d'un gouvernement aux abois en continuant de se réunir en assemblées générales dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, pour discuter le plus largement possible des conditions de l'intensification de la mobilisation qui permettront de contraindre le gouvernement, par la grève, sa reconduction et des actions de blocage, à retirer purement et simplement la loi « Travail El Khomri-Valls-Hollande ».

Montreuil, le 4 mai 2016